

Modalités de déclaration et versement des cotisations CDG29

Déclaration des cotisations sur le portail AGIRHE :

A réaliser avant la transmission du bordereau de paye au comptable en vue de la vérification de la concordance entre le montant déclaré et le montant versé. Le pdf de la déclaration sur AGIRHE constitue la pièce justificative à joindre à l'appui du mandat. Voir en page 3 pour modalités d'impression.

Depuis le 1er janvier 2015, la déclaration des cotisations au Centre de Gestion du Finistère se fait en ligne, celle-ci <u>n'est pas prise en compte dans la DSN</u>.

Accès à la déclaration en ligne

Cliquer sur le lien suivant : <u>http://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/?dep=29</u> Il est préférable de travailler sur le navigateur « MOZILLA FIREFOX »

Compléter les champs **« nom d'utilisateur »** et **« mot de passe »** avec les informations qui vous ont été transmises par courriel. Si vous ne les retrouvez pas, envoyez un mail à cotisations@cdg29.bzh

Accès aux informations

Survoler avec la souris l'onglet **« collectivité »** et cliquer sur **« détail de la collectivité »**

Ajouter une cotisation

Pour saisir un bordereau de cotisation, cliquez sur l'onglet « cotisations »



> Puis cliquez sur le bouton « ajouter une cotisation »

Identité		Cotisations				
Ajouter une cotisation A Jouter une cotisation A partir du traitement d Ce compte, dès à prése RIB et libellé de verse	RIB POUR LE VER es paies de novembre, nt opérationnel, peut é ement indiqués sur l	SEMENT DES COT le versement des c tre utilisé pour le ve e bordereau géné	ISATIONS otisations se fera ersement des cot ré à l'issue de l i			
iche d'information						
Fiche d'information Période	Date mandat.	Mnt mandaté	Date règl.			
Fiche d'information Période Février 2023	Date mandat. 20/02/2023	Mnt mandaté 1 638,33	Date règi.			
Fiche d'information Période Février 2023 Janvier 2023	Date mandat. 20/02/2023 20/01/2023	Mnt mandaté 1 638,33 1 501,77	Date règi.			



Renseigner :

- □ Les assiettes de cotisations du Régime Général et de la CNRACL dans les champs
- « montants »,
- □ Le nombre d'agents rémunérés relevant du Régime Général et de la CNRACL dans les champs **« effectifs »**

Identité	Cotisations		roits d'accès	Relations CDG
ATTENTION : NOUVEAU RIB POU A partir du traitement des paies de Ce compte, dès à présent opération du mois de languier 2019	UR LE VERSEMENT DES COTISATIO novembre, le versement des cotisatio inel, peut être utilisé pour le versemen	DNS ns se fera sur le compte associé nt des cotisations sur les paies d	à la régie de recettes Cotisatio joctobre et en tout état de caus	ns du CDG29. ie, de manière exclusive, à partir des salaires
RIB et libellé de versement indi Fiche d'information	qués sur le bordereau généré à l'is	ssue de la déclaration.		Information à saisir
	Nº Bordereau : Code bugdet annexe Date de mandatoment : Période concernée : Date de règlement : Total général réglé Observations :	03/03/2023 Mensuelle Mars V 20	23	Pour les « assiettes » et « effectifs » des valeurs numériques sont à saisir
Montants Effectif Eq. Tps Plein Taux obligatoire ADDITIONNELLE SANTE AU TRAVAIL SOCLE COMMUN	Taux 0,8 0,33 0,37 0	CNRACL CRACL	Régime Général	Droit Privé Totaux

Les « **Taux** » sont des valeurs fixées par le Conseil d'Administration du Cdg29 et ne sont pas modifiables.

Après la saisie des valeurs, cliquer sur le bouton **« calculer le total »** pour calculer automatiquement les montants.

<u>IMPORTANT</u> : Ne pas oublier de cliquer sur le bouton « valider » pour sauvegarder la saisie !

Identite	Cotisations		Droits d'accès		Relations CDG
TENTION : NOUVEAU RIB POUR LE VEI artir du traitement des paies de novembre compte, dès à présent opérationnel, peut aires du mois de janvier 2019. 5 et libellé de versement indiqués sur	RSEMENT DES COTISATIO e, le versement des cotisatior être utilisé pour le versemen le bordereau généré à l'is	NS ns se fera sur le compte it des cotisations sur les sue de la déclaration.	associé à la régie de recettes paies d'octobre et en tout éta	Cotisations du CDG29. t de cause, de manière exc	usive, à partir des
he d'information	N° Bordereau : Code bugdet annexe :	COTIS290033/2-20)23		
	Périodicité : Période concernée :	Mensuelle Y Février Y	2023		
	Date de règlement : Total général réglé : Observations :				
	Taux	CNRACL	Régime Général	Droit Privé	Totaux
Montants Effectif Eq. Tps Plein		93982,36	15239,67		
Taux obligatoire ADDITIONNELLE	0,8	751,86	121,92 50,29	0	873,78 360,43
SANTE AU TRAVAIL SOCLE COMMUN	0,37	347,73 0	56,39 0	0	404,12 0
				Calculer le total	1638.33



Versement des cotisations

Pièce justificative à joindre à votre mandat

Le mandat de versement des cotisations, doit être accompagné du bordereau de cotisation du mois concerné.

Sur le portail AGIRHE, récupérer le bordereau de cotisation :

> Pour cela, rentrez dans le détail de la déclaration :

e d'information							
Période	Date mandat.	Mnt mandaté	Date règl.	Mnt règlé	N° Bord.		Pièce
Février 2023	20/02/2023	1 638,33			COTI5290033/2-2023	Détail Supp.	Télécharger
lanvier 2023	20/01/2023	1 501,77			COTIS290033/1-2023	Decail Supp.	Télécharger
Décembre 2022	20/01/2023	1 418,27			COTIS290033/12-2022	Détail Supp.	Télécharger
Novembre 2022	15/11/2022	1 619,89			COTI5290033/11-2022	Détail Supp.	Télécharger
Octobre 2022	19/10/2022	1 480,97			COTI5290033/10-2022	Détail Supp.	Télécharger
Septembre 2022	23/09/2022	1 522,18			COTI5290033/9-2022	Détail Supp.	Télécharger
Août 2022	23/08/2022	1 544,10			COTIS290033/8-2022	Détail Supp.	Télécharger
Juillet 2022	23/08/2022	1 556,51			COTIS290033/7-2022	Détail Supp.	Télécharger
luin 2022	23/06/2022	1 373,07			COTIS290033/6-2022	Détail Supp.	Télécharger
Mai 2022	23/05/2022	1 439,36			COTIS290033/5-2022	Détail Supp.	Télécharger
Avril 2022	26/04/2022	1 361,96			COTIS290033/4-2022	Détail Supp.	Télécharger
Mars 2022	22/03/2022	1 383,84			COTIS290033/3-2022	Détail Supp.	Télécharger

iche d'information					
	Nº Bordereau :	COTIS290033/2-20	23		
	Code bugdet annexe : (
	Date de mandatement : (20/02/2023			
	Périodicité :	Mensuelle ¥			
	Période concernée :	Février ¥	2023		
	Date de règlement :				
	Total général réglé :				
	Observations :				
	L.				
	Taux	CNRACL	Régime Général	Droit Privé	Totaux
Montants		93982,36	15239,67	0	
Effectif		45	17		
Eq. (ps Piein		44,9	(14,97)		072 70
	0,8	210.14	50.20	0	360.43
SANTE ALL TRAVATI	0.33	347.72	56.29		404.12
SOCLE COMMUN	0,57	0	0	0	0
				Calculer le total	1638.33
			\frown		1000,00
		Retour Valide			

> Le bordereau de cotisation est généré au format « PDF »



Sur le bordereau de cotisations, vous retrouverez les modalités de paiement à suivre.

Merci de porter une attention particulière aux vérifications suivantes :



Copier/coller le libellé du virement indiqué en bas du bordereau de cotisations mensuel dans votre mandat de paiement

Libellé de virement sans modification, ni ajout

Les versements sur le compte de Régie doivent respecter un certain formalisme afin de nous permettre de retrouver le virement correspondant à votre déclaration AGIRHE.

*****COTIS_AAAA_MM_SIRET

Le libellé est construit comme suit :

COTIS suivi d'un _

puis identifier l'année sur 4 chiffres suivie d'un _

puis identifier le mois sur 2 chiffres suivi d'un _

puis le SIRET indiqué le compte AGIRHE utilisé pour faire la déclaration de cotisations (en cas de changement, merci d'en informer le Centre de gestion).

Ce libellé unique permet au CDG d'identifier le versement de chaque collectivité parmi 600 virements mensuels.



Coordonnées du compte bancaire dédié au versement des cotisations

Afin de faciliter le traitement des cotisations versées par les collectivités, le centre de gestion du Finistère s'est doté d'une régie de recettes spécifique associée à un compte bancaire dédié.

Les **cotisations** sont à verser sur le compte suivant :

Identifiant national de compte bancaire - RIB									
Code ba	inque	Code guichet N° de compte Clé RIB		N° de compte Clé RIB Do		Domiciliation			
1007	1	29000	00	00002005350 90		00002005350			TPBREST
Identifiant in	Identifiant international de compte bancaire - IBAN								
IBAN (International Bank Account Number)									
BIC (Bank Indentifier Co								BIC (Bank Indentifier Code)	
FR76	1007	1290	0000	0020	0535	090		TRPUFRP1	

TITULAIRE DU COMPTE :

COTISATIONS DU CDG29 REGIE DE RECETTES

Ce compte est à utiliser de manière <u>exclusive</u> pour le versement des cotisations.

Les **autres versements** concernant le paiement des prestations (factures service intérim, accompagnement au recrutement, mission archivage...) sont à effectuer **sur le compte du service de gestion comptable de Quimper** :

IBAN : FR33 3000 1006 64C2 9400 0000 003

Afin d'éviter toute confusion, il est donc conseillé d'utiliser un tiers spécifique pour le versement des cotisations CDG : exemple Régie CDG29.

Pour toute information complémentaire : cotisations@cdg29.bzh